

FILIERE ADMINISTRATIVE						
Missions affectées au poste	"Métier" à renseigner sur www.emploi-territorial.fr	"Intitulé du poste ou fonction" à renseigner sur www.emploi-territorial.fr	Catégorie	Grade	Commentaires	Décret
Secrétariat de mairie	Secrétaire de mairie	Secrétaire de mairie	B	Rédacteur principal de 2ème classe	Peut être chargé du secrétariat de mairie dans une commune de moins de 2 000 habitants	Lien
				Rédacteur	Peut être chargé du secrétariat de mairie dans une commune de moins de 2 000 habitants	
			C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Peut être chargé du secrétariat de mairie dans une commune de moins de 2 000 habitants	Lien
				Adjoint administratif principal de 2ème classe	Peut être chargé du secrétariat de mairie dans une commune de moins de 2 000 habitants	
Tâches administratives	Assistant ou assistante de gestion administrative	Choisir "Saisie libre d'un autre intitulé" et écrire "Agent administratif"	C	Adjoint administratif	Recrutement sans concours Le recours à l'agent contractuel n'est pas possible Ne peut exercer la charge de secrétaire de mairie	Lien
FILIERE TECHNIQUE						
Missions affectées au poste	"Métier" à renseigner sur www.emploi-territorial.fr	"Intitulé du poste ou fonction" à renseigner sur www.emploi-territorial.fr	Catégorie	Grade	Commentaires	Décret
Entretien de la voirie et/ou Relevé compteur et/ou Divers tâches techniques et/ou Entretien des espaces verts et/ou Entretien des locaux et/ou Anciennement appelé cantonnier	Agent de services polyvalent en milieu rural ~ Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural ~ Agent d'entretien des espaces verts ~ Agent des espaces verts ~ Agent de propreté des espaces publics	C	Agent de maîtrise principal	Si intervention en milieu scolaire, ne peut pas être chargé de la surveillance des enfants	Lien
				Agent de maîtrise	Si intervention en milieu scolaire, ne peut pas être chargé de la surveillance des enfants	
				Adjoint technique principal de 1ère classe	Si intervention en milieu scolaire, ne peut pas être chargé de la surveillance des enfants	Lien
				Adjoint technique principal de 2ème classe	Si intervention en milieu scolaire, ne peut pas être chargé de la surveillance des enfants	
				Adjoint technique	Si intervention en milieu scolaire, ne peut pas être chargé de la surveillance des enfants Recrutement sans concours Le recours à l'agent contractuel n'est pas possible	
FILIERE SANITAIRE-SOCIALE						
Missions affectées au poste	"Métier" à renseigner sur www.emploi-territorial.fr	"Intitulé du poste ou fonction" à renseigner sur www.emploi-territorial.fr	Catégorie	Grade	Commentaires	Décret
ATSEM	Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant ~ Assistant ou assistante éducatif petite enfance	ATSEM	C	Agent spécialisé principal de 1re classe des écoles maternelles	Accessible uniquement par concours Si recours à un agent contractuel, s'assurer que l'agent détienne le certificat d'aptitude professionnelle petite enfance	Lien
				Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	Accessible uniquement par concours Si recours à un agent contractuel, s'assurer que l'agent détienne le certificat d'aptitude professionnelle petite enfance	
FILIERE ANIMATION						
Missions affectées au poste	"Métier" à renseigner sur www.emploi-territorial.fr	"Intitulé du poste ou fonction" à renseigner sur www.emploi-territorial.fr	Catégorie	Grade	Commentaires	Décret
Encadrement d'animateurs ~ Coordination d'activités	Coordonnateur ou coordonnatrice enfance-jeunesse-éducation ~ Directeur ou directrice d'équipement socioculturel	Saisie libre d'un autre intitulé	B	Animateur principal de 1ère classe		Lien
				Animateur principal de 2ème classe		
				Animateur		
Intervention en activités périscolaire ~ Animation de groupes d'enfants hors temps scolaire	Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant Animateur ou animatrice éducatif accompagnement périscolaire Animateur ou animatrice enfance-jeunesse	Animateur enfance-jeunesse	C	Adjoint d'animation principal de 1ère classe		Lien
				Adjoint d'animation principal de 2ème classe		
				Adjoint d'animation	Recrutement sans concours Le recours à l'agent contractuel n'est pas possible	